ēracom École Romande d'Arts et de Communication Rue de Genève 55 1004 Lausanne



Typothèque Eracom

Charte d'utilisation v. 2.0

La présente charte définit les droits et les obligations des utilisateur.trice.s de la typothèque de l'Ecole Romande d'Arts et Communication (Eracom). Elle s'applique à l'ensemble des utilisateur.trice.s.

Définitions

- Par la mention typothèque de l'Eracom, on entend toutes les fontes mises à disposition des utilisateur.trice.s. par l'Eracom.
- Une fonte est définie comme un ensemble de glyphes représentant les caractères d'un alphabet contenu dans un fichier digital (OTF, PS, TTF, WOFF, WOFF2, EOT, SVG, etc.). Elle possède à la fois un statut de design (œuvre) et de logiciel (programme informatique). À ce titre, les fontes sont protégées simultanément par le droit d'auteur et le droit des logiciels.
- Par utilisateur.trice, on entend l'ensemble des membres du personnel administratif et technique, les membres du corps enseignant, les étudiant.e.s de l'école ainsi que toute personne à qui la Direction de l'École accorde un accès à la typothèque de l'Eracom.

Droits

 Chaque utilisateur.trice a le droit d'utiliser les fontes de la typothèque. Toutefois, ce droit est limité exclusivement aux projets réalisés dans le cadre académique et n'inclut donc en aucun cas des projets personnels ou des mandats externes à l'école.

Restrictions

- Le stockage des fontes sur des serveurs partagés tels que les serveurs de l'école, Teams, OneDrive, Dropbox, GoogleDrive, etc. est interdit.
- La diffusion des fontes est interdite, même au sein de l'école: par exemple se transmettre des fontes entre élèves ou collègues via courriel, messagerie instantanée, Airdrop, WeTransfer, etc.
- La modification des fontes est interdite: par exemple renommer une fonte, modifier ses tracés, son character-set, ses fonctionnalités opentype, son code, ou la convertir dans un autre format.
- La copie des fontes est interdite: par exemple copier/coller des tracés ou une quelconque partie du logiciel.

Obligations

 La suppression de toutes les fontes de la Typothèque par l'utilisateur.trice à la fin ou en cas d'interruption de son cursus est obligatoire.

Violation

Une violation des principes énoncés ci-dessus peut entraîner le retrait de l'accès aux ressources. En outre, les abus seront dénoncés aux autorités académiques et/ou administratives compétentes en vue de sanctions disciplinaires. Sont réservés le remboursement des frais résultant de l'utilisation abusive et de l'identification de son auteur, ainsi que l'ouverture d'éventuelles poursuites judiciaires.

Ressources

Pour toute question relative à la typothèque ou à son accès, les utilisateur.trice.s peuvent consulter la page www.typo.eracom.ch et écrire à l'adresse typo.eracom@eduvaud.ch.

Engagement

Par sa signature, l'utilisateur.trice ou l'utilisateur s'engage, d'une part à respecter le contenu de cette charte (signature 1) et d'autre part, à supprimer tous les fichiers de fontes au moment de la fin ou de l'interruption de son cursus (signature 2).

Nom Prénom:	
Classe:	
Date (début cursus):	Date (fin cursus):
Signature 1 (installation):	Signature 2 (suppression)

